

Le titulaire du compte bancaire

Prénom nom

adresse

Code postal ville

Tél

votre mail

Nom et adresse de la banque

Ville Date

(le présent courrier doit être écrit daté et signé par le titulaire du compte bancaire)

Madame,Monsieur,

Suite à la clôture de mon compte en banque -----, je souhaite savoir où se trouve actuellement l'argent qui était sur ce compte, a savoir la somme de ----- €.

Mon Compte bancaire était le n° ----- dans votre banque, ouvert au nom de (**Madame, Monsieur**) ----- demeurant au : (**adresse**).

Je pouvais encore regarder l'état de mon compte sur internet le (jour et heure) , alors qu'a (jour et heure) je n'y avait plus accès.

Je vous rappelle que si mon argent se trouve sur le compte de l'association (**nom de la Curatelle ou Tutelle, adresse, nom du tuteur ou tutrice**) afin d'acquérir des comptes « PIVOTS ». Vous devez clore immédiatement ce compte. La loi n° 2007- 308 de 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, vous interdit cette pratique. D'autant que les intérêts sur la somme de ce compte sont versés sur les comptes des tutelles et curatelles et non sur les comptes des protégés. Vous êtes donc dans l'illégalité.

De plus, dans l'expectative, ou vous ne re-créditeriez pas cette somme dans les plus bref délais (15 jours maximum) au nom de Madame ----- , Sachant qu'au regard des textes de loi, les tutelles et les curatelles ne sont pas autorisés et n'ont pas autorité a faire ce type de démarche. Vous n'avez pas non plus la possibilité « *d'offrir* » du matériel de bureau aux associations même si vous le défaquez de vos impôts. Cela peut être pris pour de la corruption.

En effet, étant (**sous curatelle simple,ou renforcée ou sous sauvegarde de justice provisoire**), je reste décisionnaire de mes actes. Dans le cas ou, tout ceci ne serait pas réalisé au plus vite, je serais dans l'obligation de déposer une plainte auprès du procureur de la république de (la ville du tribunal) pour atteinte sur personne vulnérable. Énoncé dans l'article 415 du code civil.

La loi prévoit une protection renforcée pour les personnes majeures dont la vulnérabilité est liée a une déficience morale, physique ou de santé. Cette vulnérabilité est un facteur aggravant qui entraîne des peines plus lourdes dans un procès.

(Je donne procuration à mon conjoint Monsieur Prénom nom, né le ----- à ----- et domicilié au : ----- pour qu'il puisse agir en mon nom.)

Veuillez agréer, Madame,Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Fait à : votre adresse

Le : -----

Signature

Indication de notre association : ** Attention les deux principales banques qui pratiquent les comptes PIVOTS sont : * La caisse d'épargne et *le crédit Agricole.

Procuration

Je soussigné (e) Madame ou Monsieur ----- né (e) le -----

demeurant au : -----

donne procuration à Madame ou Monsieur ----- né (e) le -----

demeurant au : -----

Je donne tout pouvoir a cette personne, afin qu'il (elle) puisse agir en mon nom.

Pour une période valable du ----- au -----

Dater et signer

Ce document est souvent demandé avec une écriture manuelle